

Communiqué de presse

Le ministre de la Santé, Mars Di Bartolomeo, invite au lancement du portail Santé (www.sante.lu). Cette conférence de presse aura lieu le **lundi 27 avril 2009 à 10 heures** au ministère de la Santé, Villa Louvigny, allée Marconi, L-2120 Luxembourg.

Développé dans le cadre des actions e-Luxembourg du gouvernement, le portail Santé regroupe sur un seul site, à destination des citoyens ou des professionnels, toutes les informations sur le thème de la santé.

Dès à présent, les citoyens y trouveront un espace public accessible sans authentification dans lequel sont regroupés des conseils de prévention, des dossiers de fond, des fiches explicatives sur les maladies, examens, analyses, des précisions sur les modalités de remboursement des soins, une présentation de l'ensemble des acteurs du secteur de la santé et du social, des informations sur l'exercice des professions de santé, des actualités, un agenda de manifestations, les législations relatives au secteur, les différentes publications, les campagnes menées par le ministère et la direction de la Santé.

Pour toute information complémentaire sur le Portail Santé, n'hésitez pas à contacter Madame Sandrine Lavallo, rédaction Portail Santé (sandrine.lavalle@crp-sante.lu, ☎ 26 970 877) ou Madame Sneja Dobrosavljevic, Communication / Ministère de la Santé (sneja.dobrosavljevic@ms.etat.lu, ☎ 247-85529).